



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Vous partiez en voyage de classe, vous, M. Blanquer ?

Question écrite n° 26271

Texte de la question

M. François Ruffin interpelle M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse : il a divisé par deux les fonds sociaux. Quand viendra-t-il au collège Arthur Rimbaud déclarer aux élèves « Toi tu partiras en voyage de classe, toi tu ne partiras pas » ? « Monsieur le député, vous savez que le ministère a baissé de moitié les fonds sociaux pour les collèges ? ». C'est Guillemette Quiquempois, secrétaire du syndicat national des assistantes sociales de la FSU de l'Académie d'Amiens, qui interpellait ainsi M. le député lors d'une manifestation. Confus, il lui confiait son ignorance : non, il n'avait pas vu passer le dossier. Elle est donc revenue vers lui lundi 27 janvier 2020, preuves en main : le budget éducation nationale et jeunesse prévoit, en effet, une « dotation fonds sociaux » de 30 670 976 d'euros en 2020. Alors qu'elle s'élevait à hauteur de 59 millions d'euros en 2019. La moitié sabrée d'un coup, donc. « À quoi servent ces sommes ? », M. le député l'a interrogée. « La priorité, c'est que tous les élèves aient un cartable bien rempli avec toutes les fournitures indispensables (cahiers, crayons,...). Il y a la vêtue, aussi, des manteaux en hiver, les tenues de sport... Il peut s'agir d'autres situations : là, par exemple, on a une maman dont la carte vitale n'est pas à jour, qui a des soucis avec tous ses papiers. Les professeurs soupçonnent une dysgraphie chez son fils. Il est en troisième, il passe bientôt le brevet. Et donc, pour demander un aménagement des épreuves, il nous faut un bilan ergothérapie de toute urgence. Mais ça coûte 150 euros. Le fonds social permet aussi de payer la cantine, pour que les enfants puissent manger le midi. C'est parfois le seul vrai repas qu'ils prennent dans la journée ». Bref, il s'agit d'aider les collégiens et lycéens les plus précaires. Les familles pauvres ignorent souvent l'existence de ces fonds, ou n'osent pas les demander. Pourquoi ? Car il manque des assistantes sociales pour les en informer. Dans la Somme par exemple, le service social en faveur des élèves ne compte que vingt-six assistantes sociales scolaires pour plus de quatre-vingts établissements. Alors forcément, il reste des « crédits non consommés ». Voilà qui permet à M. le ministre de rogner sur la grande pauvreté. Mme Quiquempois exerce au collège Arthur Rimbaud, à Amiens-Nord, celui où est scolarisé le fils de M. le député, également. « Ce printemps, un voyage est prévu en Écosse, non ? », interroge M. le député. « Oui, avec 300 euros à verser par les parents. Pour des familles précaires, c'est énorme ». « Tous les enfants vont partir ? ». « Non, pas du tout. Par exemple, je recevais l'autre jour une maman qui a trois enfants, tous les trois au collège. Parce que les fonds sont limités, il a fallu choisir qui partirait, qui ne partirait pas. C'est inadmissible : avec la baisse des fonds sociaux, c'est sur les enfants qu'on tape ! ». Dans une récente tribune, l'ancien directeur général de l'enseignement scolaire Jean-Paul Delahaye s'en alarmait : « Mesure-t-on partout l'impact de l'humiliation subie par ces jeunes qui restent dans leur établissement quand leurs camarades partent en voyage linguistique ? ». Dans son rapport Grande pauvreté et réussite scolaire (2015), il relevait déjà, entre 2002 et 2012, une division par deux des fonds sociaux avec une baisse drastique sous le ministère de Robien - dont M. le ministre était le directeur de cabinet adjoint. Une décennie plus tard, il récidivait. Aussi, Mme Quiquempois, le convie-t-elle : « Que M. Blanquer vienne annoncer aux enfants qu'à cause de tels choix, ils ne partiront plus en voyage scolaire. Qu'il vienne leur dire, droit dans les yeux, « Non toi, tu ne partiras pas, tu resteras dans la cour du collège pendant que tes camarades seront en Écosse, en Allemagne, ou ailleurs, il n'y a rien de plus terrible que de lire la tristesse et la détresse dans le regard d'un enfant ». Alors, M. le ministre partait-il en voyage scolaire ? Il lui demande s'il peut jurer que, demain, le tri des partants ne se fera pas encore davantage au porte-monnaie.

Données clés

Auteur : [M. François Ruffin](#)

Circonscription : Somme (1^{re} circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26271

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : [Éducation nationale et jeunesse](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale et jeunesse](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 février 2020](#), page 727

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)